



Section Sénégalaise de TRANSPARENCY INTERNATIONAL

## **Déclaration du Forum Civil à l'occasion de la journée africaine de lutte contre la Corruption.**

**Le 11 juillet**, est célébrée la **journée africaine** de prévention et de lutte contre la corruption. Plusieurs Etats et organisations de la Société Civile du Continent la marquent par des propositions pour faire avancer la lutte contre cette autre forme de pandémie aussi dévastatrice que la Covid-19 : **la corruption**.

Le Forum Civil, Section sénégalaise de Transparency International a toujours apporté sa contribution pour l'édification effective d'une gouvernance vertueuse gage de la réussite des politiques publiques mises en œuvre.

Pour rappel, dans son discours du 03 avril 2012, le Président de la République avait pris l'option d'être guidé par un souci de transparence, de responsabilité dans la gestion des affaires publiques, de lutte contre la corruption et la concussion. C'est dans cette logique que l'Office national Anti-Corruption (OFNAC) avait été créé, le Code de Transparence de la gestion des Finances Publiques adopté, la Cour de Répression de l'Enrichissement Illicite (CREI) réactivée et la Cour des comptes réformée, avec, notamment l'institution d'un Parquet général.

Ces mesures avaient permis de faire évoluer positivement la **NOTE** du Sénégal dans l'**Indice de Perception de la Corruption (IPC)** publié par Transparency International.

A partir de 2016, le score du Sénégal a cessé de progresser. Depuis trois (03) ans, le Sénégal reste dans la zone rouge, avec le même nombre de points (45/100).

La Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine a déclaré **l'année 2018** "Année africaine de la lutte contre la corruption" en retenant l'axe thématique : **"Vaincre la corruption : Un chemin durable vers la transformation de l'Afrique"**.

La Déclaration et les actions qui en découlent ont constitué un point d'ancrage pour les parties prenantes afin d'aider à consolider les importants acquis et progrès dans la prévention et la lutte contre la corruption en Afrique.

La pandémie de la Covid-19 constitue aujourd'hui une opportunité non négligeable pour revisiter les instruments de gouvernance au niveau africain mais aussi de réinventer notre système d'intégrité interne pour la soutenabilité de notre économie, la protection de nos ressources naturelles, la préservation de nos deniers publics et la prospérité des citoyens.

Le Forum Civil considère qu'il est opportun de mettre de l'ordre dans nos instruments de gouvernance pour la réussite du Plan de Relance de l'Economie nationale (**PREN**).

**A cet effet, le Forum Civil recommande au Gouvernement :**

- De rendre effective la mise en œuvre de la Convention de l'Union Africaine pour la Prévention et la lutte contre la Corruption ;
- De ratifier la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance adoptée le 30 janvier 2007 à Addis Abeba ;
- De finaliser les textes sur le Cadre général de l'éthique et de la déontologie dans la Fonction Publique ;
- De transformer la CREI en Cour de Répression des Infractions Economiques et Financiers (CRIEF) ou de mettre en place un Parquet financier national ;
- De renforcer la spécialisation du Pôle financier rattaché auprès du Procureur de la République ;
- De fixer des règles d'évaluation objective et de gestion des carrières des magistrats ;
- D'assurer l'autonomie budgétaire de certaines juridictions avec obligation de reddition des comptes ;
- D'adopter une loi sur le financement des campagnes électorales et des partis politiques ainsi qu'une loi sur les conflits d'intérêt ;
- D'accélérer la révision de la loi sur la déclaration de patrimoine ;
- De finaliser et d'adopter l'avant-projet de loi sur l'accès à l'information.